

Vaujours

magazine municipal d'information - juillet/août 2010 - n°13

Le mag'



ZOOM

sur les espaces verts
et le fleurissement
de la ville



Fête Nationale :

préparez-vous à faire la fête !

Sports et associations

2^{ÈME} ÉDITION

Dimanche 26 septembre

OUVERT À TOUS

**5 € EN PRÉ-INSCRIPTION
10 € EN INSCRIPTION LE JOUR J**

RENSEIGNEMENTS

06 46 32 38 77

www.vaujours.fr



FOUILLÉES valjoviennes

FORUM des associations



Dimanche 12 septembre

9h30-12h30 - 14h-17h30

COMPLEXE SPORTIF

RENSEIGNEMENTS

06 46 32 38 77

www.vaujours.fr



*Chères valjoviennes,
Chers valjoviens,
Chers amis,*



“ Le cadre de vie est au cœur de nos préoccupations (...) l’accent est mis sur l’aménagement et le fleurissement ”



À la veille des vacances scolaires, je veux rendre hommage à l’ensemble des équipes d’éducation de notre ville, qu’il s’agisse du personnel enseignant ou bien des agents communaux, qui patiemment et ensemble œuvrent l’année durant pour l’épanouissement de nos jeunes.

Consciente du travail accompli, la Municipalité a souhaité prendre le relais durant l’été en fédérant les jeunes autour de la première semaine de la jeunesse, en animant leur été dans les centres de loisirs et le centre-ados, en les aidant dans leur recherche de jobs d’été ou en les faisant travailler au sein des services communaux aux mois de juillet et d’août.

Pour ceux qui durant cette période seront en vacances, la Police Municipale réactive son Opération Tranquillité Vacances qui permet à chacun d’entre vous de faire surveiller son habitation pendant ses congés (p.8).

Le cadre de vie est au cœur de nos préoccupations et pour que la ville soit toujours plus agréable, l’accent a été mis sur le fleurissement pour valoriser cette ville qui mérite de décrocher sa première fleur, au regard de l’investissement de l’équipe municipale des espaces verts.

Partant du constat que la ville est propriétaire de friches urbaines et de terrains nus en centre-ville et frange de RN3, la Municipalité a souhaité engager une réflexion sur un aménagement doux qui répondra aux besoins de logements, de commerces et d’équipements publics rendus nécessaires par la croissance démographique dans notre région. Sur ce sujet, nous échangerons tout au long d’une concertation qui débutera au mois de septembre.

En attendant de vous rencontrer à cette occasion ou lors de nos désormais traditionnelles réunions de quartier de rentrée, je vous souhaite de bonnes vacances à toutes et à tous.

Bien à vous
Dominique Bailly

Sommaire du numéro 13

Actualité valjovienne p. 5

Vaujours célèbre la Fête Nationale
Création d'un nouveau marché
Accueil des nouveaux Valjoviens
Un point sur le Plan Local d'Urbanisme
Fresques
Rond-point Placo
OTV
Travaux
INSEE
Projet d'Aménagement du Centre Ville

Généralions valjoviennes p. 11

RIJ : une responsable pour orienter les jeunes
Remboursement de la carte Imagin'R

Dossier thématique p. 12

Zoom sur les espaces verts et le fleurissement de la ville

Sports et associations p. 16

Retour sur la Fête Communale
Foulées Valjoviennes

Culture et loisirs p. 18

Les RDV d'été de la bibliothèque
Une scène au conservatoire

Portrait du mois p. 19

Claudine POLIPOWSKI : présidente de l'Association Familiale

Album photos p. 20

Conseil municipal p. 24

Conseil Municipal du 8 avril 2010

Tribune de l'opposition p. 26

Préservons notre ville
Vaujours en marche
Vaujours solidaire 2008

Infos pratiques p. 27

Pharmacies de garde
Permanences des élus
Etat-civil
Infos Hors commune
Permanence des assistantes sociales

Magazine d'informations de la ville de Vaujours

Mairie de Vaujours - 20, rue Alexandre Boucher
93 410 VAUJOURS
Tél. : 01 48 61 96 75

Directeur de la publication
Dominique Bailly - Maire de Vaujours

Rédaction en chef et suivi
Maud Viotty

Rédaction : Maud Viotty - Ludivine Bonato -
Maxime Lhoste (stagiaire)

Mise en page et création
Maud Viotty

Crédits photos
Mairie de Vaujours

Impression
Imprimerie Le Réveil de la Marne
4, rue Henry Dunant - BP 120
51204 EPERNAY CEDEX

Tirage : 3 500 exemplaires

Vaujours célèbre la Fête Nationale



Les festivités de la Fête Nationale débiteront à 21h au Parc de la Garenne. Un Disc Jockey, aux styles de musique très variés, animera le traditionnel bal. A 22h15, petits et grands seront attendus pour suivre la retraite aux flambeaux qui passera par la rue Montauban, la rue de la Tournelle, la rue Henri IV, la rue de Meaux, la rue Alexandre Boucher jusqu'au Parc de la Garenne où sera tiré le feu d'artifice à 23h. Cette retraite aux flambeaux sera orchestrée par 9 musiciens, venus de Belgique, qui endiableront le parcours. A 23h30, le DJ fera de nouveau danser le public. Les uns et les autres pourront se restaurer sur place puisqu'une buvette sera installée dès 20h et proposera boissons, sandwiches, frites et saucisses.

Animations du 13 juillet - à partir de 21h

Renseignements : 01 48 60 96 93

Le 14 juillet, jour de Fête Nationale, le secteur inter-génération organise, sur invitation, un déjeuner dansant pour les seniors de 65 ans et plus. Placé sous le signe de la convivialité, c'est au Complexe Sportif Roger Grosmaire à 12h15 que seront accueillis les invités. Le Conseil des Sages et les associations ayant participé au défilé de la Fête Communale seront également conviés à ce repas.

Repas des seniors

14 juillet - 12h15

Renseignements et inscriptions au secteur inter-génération du CCAS : 01 48 61 77 45 ■



Création d'un nouveau marché à Vaujours



Un marché s'implante à côté de la Mairie et plus précisément sur le parking des instituteurs de l'école Jules Ferry, le long de la rue du même nom.

Prévu dès le début du mois de septembre 2010, le marché prendra place tous les dimanches matins de 8h à 13h. Une dizaine de commerçants y proposeront fruits et légumes, poissons, rôtisserie, fleurs... ■

Accueil des nouveaux Valjoviens : venez découvrir la ville

Pour la troisième année consécutive, la Municipalité invite les nouveaux habitants de la ville à venir découvrir Vaujours. Accueillis à la Maison du Temps Libre le samedi 25 septembre à 11h, les nouveaux Valjoviens pourront visionner une présentation de la ville sur écran et rencontrer le Maire, l'équipe municipale, les dirigeants d'associations et les chefs de service de la Mairie.

Les participants se verront remettre une pochette contenant les différents supports de communication de la ville utiles, entre autres, aux différentes démarches administratives : guide de la ville, journaux municipaux, guide des associations, etc. Un verre de l'amitié clôturera cette rencontre.

Accueil des nouveaux Valjoviens - 25 septembre - 11h - MTL

Renseignements : service des Relations Publiques - 01 48 61 96 75

Inscription possible sur www.vaujours.fr / rubrique " Vaujours pratique " (en bas à gauche) ■

BULLETIN D'INSCRIPTION - ACCUEIL DES NOUVEAUX VALJOVIENS

coupon à retourner en Mairie

20, rue Alexandre Boucher - 93 410 Vaujours

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

MAIL : _____

TELEPHONE : _____

Date d'arrivée sur la commune : _____

Nombre de personnes participant à l'accueil : _____

Actu

**Vous êtes
nouveau(x)
à Vaujours**

**Participez à l'accueil
des nouveaux Valjoviens
samedi 25 septembre - 11h**
Maison du Temps Libre
Renseignements et inscriptions : 01 48 61 96 75

Un point sur le Plan Local d'Urbanisme

POS/PLU : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Notre commune est actuellement dotée d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) qui est un document d'urbanisme de référence en ce qui concerne les possibilités d'occupation des sols de notre ville. La loi dite « SRU » du 13 décembre 2000, dans le but de promouvoir un développement urbain cohérent, a apporté des réformes profondes dans le domaine de l'habitat. Cette loi a réformé notamment l'ensemble des documents d'urbanisme : le Plan Local de l'Urbanisme (PLU) s'est alors substitué au POS. Quelles sont les différences ? Le PLU représente une simplification du POS, il se doit d'être plus compréhensible par le citoyen. Le PLU impose aux communes de se doter d'un projet d'avenir global précis, c'est le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un outil au service d'un projet politique d'aménagement et d'urbanisme. Ce document est composé de 5 documents, dont le règlement écrit qui fixe les règles générales en matière de constructibilité des sols. C'est pourquoi il est opposable aux tiers lors de travaux réalisés sur les maisons individuelles, immeubles collectifs, clôtures...

Le document d'urbanisme actuel de la commune est aujourd'hui inadapté pour le bon développement de la ville, c'est pourquoi la municipalité a engagé la procédure de **REVISION DU POS (durée : 20 mois)**. Le POS actuel va donc être revu dans son intégralité afin de laisser place à un PLU répondant aux besoins de la ville.

Les objectifs principaux de cette révision sont :

- la préservation du patrimoine communal,
- le développement durable et harmonieux de la commune,
- le renforcement des liaisons urbaines Nord Sud
- et le développement du centre ville.

Il s'agit d'engager une réflexion sur les besoins ressentis, les difficultés rencontrées avec le document actuel, des projets particuliers...

L'avis des Valjoviens est indispensable dans ce type de procédure, c'est pourquoi une **CONCERTATION** va être lancée **dès SEPTEMBRE 2010** par la présence de panneaux d'exposition. La **REUNION PUBLIQUE** est fixée au mois d'**OCTOBRE 2010**.

LA MODIFICATION DU POS

Parallèlement à la procédure de REVISION du POS, celle de la **MODIFICATION du POS** va débuter (**durée : 5 à 6 mois**). Elle a pour but de remanier le POS actuel sans porter atteinte à son économie générale.

En l'espèce, il s'agit de supprimer un emplacement réservé (square) et une voie de circulation introduits dans le périmètre de la ZAC. Cet emplacement réservé est prévu le long de la rue de Meaux sur le terrain SUN CHEMICAL (198 rue de Meaux), tandis que la voie le traverse. Cette suppression va permettre d'offrir aux Valjoviens un service supplémentaire par l'implantation d'une structure commerciale.

Il est évident qu'un espace vert supplémentaire sera incorporé dans la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC).

Cette procédure encadrée par le code de l'urbanisme prévoit une **enquête publique qui se déroulera aux mois d'AOUT et SEPTEMBRE**. Un commissaire enquêteur sera présent lors des permanences afin de répondre à vos interrogations. De même, un registre d'enquête sera mis à votre disposition aux horaires habituels d'ouverture de la mairie pour récolter vos avis.

**Renseignements : service urbanisme
01 48 61 96 75 ■**

PUBLICATION JUDICIAIRE

“ Par arrêté en date du 31 mars 2010, la chambre 2-7, chambre de la presse, de la cour d'appel de Paris a condamné Michel Duhau à verser des dommages-intérêts en réparation du préjudice résultant de l'atteinte à la présomption d'innocence portée à Daniel Boutin “ ■

FORUM des associations

Dimanche 12 septembre 2010 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 au complexe sportif Roger Grosmaire. 30 stands des associations sportives, culturelles, sociales, environnementales et scolaires.

Renseignements : 06 46 32 38 77 ■

Brocante de la Croix-Rouge

Dimanche 19 septembre dans la cour de Fénélon et sur le boulevard de l'Europe.

Rens. / Inscript. : 01 48 61 83 01 (délégation Vaujours/Tremblay) ■

Jeux inter-villages

Le Comité de Jumelage participera aux jeux inter-villages qui se dérouleront du 28 au 29 août à Court Saint-Etienne ■

Formation Croix-Rouge

Formations PSC1 2010 du 27 au 30/09 et du 18 au 21/10 - 20h à 22h30
Tél. : 06 88 56 99 01

Fresques

Une fresque a été réalisée par Thomas Gildas sur un bâtiment Efidis de Vaujours. A la demande du M. le Maire, la représentation est celle de la rue de Meaux, jadis. De quoi rappeler aux plus jeunes à quoi ressemblait la principale artère de Vaujours : chaussée, architecture. Visible depuis la RN3, cette fresque ajoute un cachet à la ville.

Pour lutter contre les graffitis, une autre fresque est prévue sur le local des boulistes et un trompe l'oeil sur le rideau de fer du RIJ, cet été. En 2011, ce sera le square du 18 juin qui sera décoré. ■



Rond-point

PLACO

L'usine Placo a organisé un concours de réalisation d'œuvre d'art en gypse pour offrir la création gagnante à la ville de Vaujours.

Celle-ci prévoit de réaménager totalement le rond-point situé à proximité de l'usine, sur la route de Meaux. La totalité des travaux sera prise en charge par Vaujours. Les travaux commenceront en septembre.

L'œuvre en gypse ("Excalibur" : une main tenant une épée), d'un poids de 2,1 tonnes, trônera au centre du rond-point.

Opération Tranquillité Vacances

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

A remplir et à renvoyer/déposer à la Police Municipale - 51, bld J. Amyot - 93 410 Vaujours ou sur www.vaujours.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Type d'habitation :

Maison individuelle Maison mitoyenne Appartement

Possibilité de pénétrer dans le jardin

Date et heure approximative de départ :

Date et heure approximative de retour :

(n'oubliez pas de prévenir en cas de retour prématuré)

Adresse(s) de vacances :

N° de téléphone en cas de problème :

Nom et coordonnées des personnes disposant de vos clés pendant votre absence :

Identité de(s) personne(s) susceptibles de se rendre à votre domicile pendant votre absence :



A tous les Valjoviens qui vont s'absenter une ou plusieurs semaines pendant l'été, la Municipalité propose de bénéficier du programme "Opération Tranquillité Vacances". Mis en place depuis l'été 2008, ce système prévoit des passages fréquents de la Police Municipale ou de la Police Nationale. A pieds, à moto ou en voiture, les fonctionnaires de police surveilleront les habitations, quel que soit leur type : appartement, maison individuelle ou mitoyenne. De quoi partir serein, et profiter pleinement de ses vacances sans risquer une visite non autorisée. La procédure est simple : remplir le formulaire et le faire parvenir à la Police Municipale. **Nouveauté cette année, le formulaire est également disponible sur www.vaujours.fr / rubrique "Toute l'actualité". Une fois rempli, il sera directement envoyé par le net à la Police Municipale.**

Rens. : 01 48 61 00 43 ■

Travaux



chemin de Villepinte - avant travaux



chemin de Villepinte - après travaux

RÉFECTION DE VOIRIE

Les travaux de réfection du chemin de Villepinte débuteront dans le courant du mois de juillet pour une durée prévue de 5 mois. Au programme : réfection totale de la voirie, réseau d'assainissement, enfouissement des réseaux, création d'une zone mixte cyclistes-piétons, éclairage public et trottoir. Le montant total des travaux s'élève à 401 898 € TTC.

NIDS DE POULE

L'hiver a compté 33 jours de neige sur la commune et le froid constant a provoqué des dégâts. En effet, en cas de pluie, de l'eau se glisse entre la partie supérieure de la chaussée et le corps de celle-ci, altérant l'enrobé sur sa couche de roulement. Par temps de froid, l'eau gèle et abîme l'enrobé. Les services techniques ont dû intervenir à de nombreuses reprises pour réparer la chaussée.

Certains nids de poule, trop importants, nécessitent une réfection plus large que l'on appelle tapis (reprise des enrobés). La rue de Coubron, par exemple, sujette à de nombreux nids de poule, a été reprise en avril. Sa chaussée a été recouverte de larges bandes de bitume. (Voir Vaujourns le Mag' n°12).

La reprise des nids de poule sur la commune a coûté 13 120 €. La reprise des enrobés est, quant à elle, revenue à 33 665 €.



Le mot de M. Coëgne

CONSEILLER GÉNÉRAL

**Chères Valjoviennes,
Chers Valjoviens,**

La circulation automobile est devenue un problème récurrent pour votre commune.

Le nombre croissant de véhicules empruntant les rues de Vaujourns pour se rendre aux établissements scolaires ou aux gares de Sevrans-Livry et du Vert-Galant, sans oublier les nuisances engendrées par la RN3, sont des vecteurs incontestables de désagréments quotidiens.

Avec votre maire, Dominique BAILLY, nous nous sommes rencontrés à maintes reprises afin de trouver les solutions les plus appropriées pour votre ville, comme par exemple l'installation d'éléments de protection sonores afin d'offrir aux riverains de la RN3 un peu plus de sérénité et de calme.

Nous menons donc une réflexion commune sur le désengorgement de Vaujourns afin de construire un projet que nous soutiendrons ensemble au conseil général.

Bien à vous,

Raymond Coëgne
Conseiller Général
de la Seine-Saint-Denis

Projet d'aménagement du centre ville

Dans le cadre de la réflexion qu'elle a engagée sur le devenir de son centre-ville, la Municipalité souhaite définir une programmation visant au renouvellement urbain de deux sites stratégiques de son centre-ville (site « Ecole-Mairie », site « rue de Meaux ») et du développement urbain d'un troisième site non urbanisé situé face à la RN3 et à proximité du site « Mairie ».

Sur le site « Ecole-Mairie », les élus souhaitent étudier comment orchestrer, de façon optimale, la restructuration des équipements publics existants (locaux des services techniques, groupe scolaire, équipements sportifs), tout en répondant au souhait de développer une offre immobilière nouvelle diversifiée, et ce dans une optique globale de renforcement de l'attractivité du centre-ville.

Sur le site non urbanisé de la « frange RN3 », la question d'une opération d'extension et de greffe urbaine au centre ancien, alliant logements, activités économiques et un équipement spécifique (EHPAD), en tenant compte des atouts comme des contraintes générées par la RN3, sera posée aux Valjoviens.

De l'autre côté de la RN3, le site « rue de Meaux » déjà en mutation (cf. opération Nexity), pose la question des modalités

d'un renouvellement urbain d'échelle principalement parcellaire dans un tissu urbain ancien de type villageois ou faubourien. Il s'agit donc d'apprécier les conditions, soit de la réhabilitation d'immeubles vétustes mais d'une certaine qualité patrimoniale qu'il convient de préserver et de mettre en valeur, soit de la démolition-reconstruction de friches pouvant offrir de nouvelles opportunités de développement de l'offre de logement.

Sur la base d'un diagnostic urbain et immobilier existant, de la connaissance accumulée par la Commune et de ses orientations, il est envisagé d'étudier en concertation avec la population la faisabilité du projet tant d'un point de vue technique et réglementaire, qu'économique et financier dans la perspective d'une future opération d'aménagement.

Ainsi, une concertation publique a été autorisée par le conseil municipal au cours de laquelle chacun pourra s'exprimer sur ce projet et les objectifs poursuivis :

- Concevoir un projet urbain intégré à l'existant qui respecte les objectifs de développement durable ;
- Réhabiliter les immeubles dégradés du centre-ville ;
- Développer l'offre de logements notamment sociaux pour se conformer aux obligations de la loi SRU. ■



RIJ : une responsable pour orienter les jeunes



La direction de la jeunesse, service à part entière depuis pratiquement un an, a récemment inauguré le Relais Informations Jeunesse, rue de Meaux. Infrastructure destinée aux 12-25 ans, ce RIJ a, depuis peu, à sa tête, une responsable, Malika MAUDOUIT. Rencontre avec un agent dévoué.

Quel a été votre parcours professionnel ?

Cela fait 6 ans que je suis animatrice. J'ai commencé en étant animatrice de classe verte. Je suis allée vivre en Bretagne pendant huit mois où une association m'a permis d'apprendre les rouages du métier. Cette expérience m'a donné envie de me spécialiser dans ce secteur.

A quoi ressemble une journée au RIJ ?

Mon quotidien est d'accueillir les jeunes, de leur faire connaître la structure, relativement récente, et de les accompagner dans leurs démarches, de les conseiller.

Votre envie de travailler avec les jeunes a-t-elle été une vocation ?

Oui, au départ je voulais être professeur d'EPS et je me suis dirigée vers l'animation mais toujours en contact avec les jeunes.

Si je vous dit Toulouse vous pensez à quoi ?

Au rugby bien sûr, je suis une fan incontestée de rugby, pas seulement en tant que supportrice mais aussi en tant que joueuse. Je pratique le rugby depuis 6 ans au poste de 3^{ème} ligne aile. Je trouve que c'est un sport qui a de bonnes valeurs et j'y consacre beaucoup de mon temps libre. ■

propos recueillis par Maxime LHOSTE, stagiaire au service communication

Imagin'R

Remboursement de la carte

Pour clore l'année scolaire 2009/2010, le CCAS de votre ville rembourse, suivant certaines conditions, les cartes de transport de vos enfants.

Les taux des prises en charge sont fixés à 50 € pour les jeunes jusqu'à 19 ans et 25 € jusqu'à 24 ans inclus.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR CONSTITUER LE DOSSIER DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT :

- attestation de paiement de la carte de transport pour l'année scolaire 2009/2010 (à demander à la société Imagin'R) ;
- carte d'identité - recto-verso - du jeune scolarisé ;
- photocopie de la carte de transport Imagin'R ;
- certificats de début et de fin de scolarité ou tout autre document justifiant de l'assiduité ;
- relevé d'identité bancaire ;
- attestation sur l'honneur précisant que les lycéens en lycée professionnel, étudiants ou apprentis ne sont pas rémunérés dans le cadre de leur cursus scolaire ;

Pour les étudiants ou les lycéens scolarisés en province, le CCAS rembourse un billet de train «aller/retour» par trimestre scolaire.

(Se munir de la carte SNCF de réduction pour les 16/25 ans et des billets correspondants).

Ces documents sont à déposer au CCAS avant le 31 octobre 2010

Uniquement le mardi et le jeudi matins de 9h à 11h30.

ou dans la boîte aux lettres de la Mairie Annexe en veillant à bien identifier le dépôt avec les coordonnées téléphoniques.

Renseignements au CCAS :

01 48 61 77 48 ■

INFO Canicule

Canicule info service :

0 800 06 66 66 (numéro gratuit)

du lundi au samedi de 8h à 20h ■



ZOOM

*sur les espaces verts
et le fleurissement de la ville*

Cadre de vie et développement durable : des missions essentielles pour le service environnement

UNE VILLE AGRÉABLE ET FLEURIE TOUTE L'ANNÉE

un fleurissement en pleine terre

Plusieurs variétés de plantes sont utilisées en massifs à Vaujours. La plantation de ces massifs rime avec les saisons, chaque plante trouvant sa place dans les massifs qui lui correspondent.

Les bisanuelles sont plantées fin octobre-début novembre pour une floraison venant à maturité de février à avril. En effet, ces variétés supportent les caprices de l'hiver, qui n'altère pas leur développement. On trouvera classés dans ces espèces la giroflée, la pensée et le myosotis.

Les annuelles seront plantées dès les Saints de Glace passés pour venir à maturité pendant la période estivale. Nous trouverons classés dans ces espèces le bégonia, le géranium, le bidens, la sauge, l'ageratum...

Parallèlement à ces plantations, les vivaces permettent de traiter les massifs au moyen de plantes qui colonisent l'espace et déclinent leur floraison sur plusieurs mois en se multipliant

souvent par marcottage (un pied se multipliant par lui-même). Ce sont ces types de plantes qui sont utilisés, par exemple, sur le pont Alexandre Boucher.

... et hors sol

On appelle "hors-sol" les plantations n'évoluant pas dans le sol naturel. Pour Vaujours ce sont toutes les jardinières et suspensions (260) installées dans la nuit du 3 au 4 juin sur l'ensemble de la ville (voir photo ci-dessous). De quoi fleurir Vaujours et rendre agréable la vie dans nos rues.

des entrées de ville accueillantes

L'équipe municipale a souhaité renforcer le fleurissement des entrées de ville, soulignant ainsi l'identité territoriale de Vaujours. Des supports de plantes au nombre de quatre indiquent les entrées de ville et permettent un fleurissement supplémentaire.

des espaces verts entretenus

Sur une ville dont la superficie totale est de 378 hectares, le service environnement a en charge l'entretien de plus de 113 000 m² d'espaces verts : jardinières, massifs, abords des infrastructures, cimetière, écoles, stades, voiries...



DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE GESTION RAISONNÉE DES PLANTATIONS ET DE L'ENTRETIEN

les vivaces : des économies à tous les niveaux

Planter des vivaces présente plusieurs avantages en terme de développement durable. D'une part, les plantes résistent aux différentes saisons (météo) et permettent d'éviter la succession de plantations. D'autre part, le fait de laisser les plantes en terre toute l'année évite une culture sous abri. Enfin, les vivaces ne nécessitent pas un arrosage quotidien.

les paillages : quand décoration rime avec développement durable

Différents paillages sont utilisés sur la ville. Certains, à but plutôt décoratifs, comme le cacao ou le lin (marron et blanc) donnent un effet coloré aux massifs. Les copeaux de bois, moins esthétiques, sont utilisés dans les massifs arbustifs ou les plantations d'arbres.

le service environnement

DES AGENTS SUR LE TERRAIN TOUS LES JOURS

Qui dit cadre de vie, dit espaces verts, fleurs et propreté. Le service environnement est donc composé d'un responsable, d'une équipe de 8 agents en charge des espaces verts (dont un encadrant et un chef d'équipe) et d'une équipe de 3 agents en charge de la propreté de la ville. Les deux équipes ont leurs compétences propres mais sont volontaires pour s'entraider en cas de besoin.

Les équipes travaillent en horaires décalés (tôt le matin par exemple) pour éviter de gêner la circulation des véhicules notamment.



Mais le paillage sert surtout à garder la fraîcheur et une humidité quasi-constante évitant l'arrosage, notamment en cas de forte chaleur. Il évite aussi la pousse rapide des mauvaises herbes. En somme, même si le paillage représente un coût à l'achat, il permet de réaliser des économies de temps, de travail et d'eau.



les plantations : une double efficacité

Depuis très longtemps, la gestion des plantations était exclusivement pensée en fonction du fleurissement sans prendre en considération les coûts pour obtenir un résultat global. Succession d'engrais racinaires et foliaires ajoutent un surcoût important à la plantation des massifs.

Aujourd'hui, la plantation est réfléchi avant tout à travers les variétés mises en place. En effet, le choix des plantes, en fonction de leur croissance, de leur floraison et de leur taille, permet la diminution du nombre de plantes au mètre carré et réduit considérablement leur demande en eau (plantes plus volumineuses, surfaces à entretenir réduites).

Bon développement des plantations, économie d'eau et d'argent.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Mais la ville n'aurait pas cet aspect si agréable sans l'implication des Valjoviens. Alors à tous ceux qui fleurissent jardins, balcons ou vitrines de magasins, la Municipalité souhaitait dire merci. En ornant leurs propriétés, ils ajoutent un cachet convivial à la ville de Vaujours.

En instaurant le concours des Maisons Fleuries à son arrivée, la nouvelle équipe a voulu mobiliser les Valjoviens autour du fleurissement de la ville. Et c'est chose faite puisque chaque année, le nombre de participants augmente.

CONCOURS DES VILLES FLEURIES

Et pour que tous les efforts ne restent pas sans récompense, la ville participe cette année encore au concours départemental des villes fleuries dans la catégorie des villes de 5 000 à 30 000 habitants dans le but d'obtenir une fleur, gage d'un fleurissement et d'un cadre de vie agréables.

Pour remporter cette fleur, beaucoup de paramètres entrent en compte en plus du fleurissement : propreté (nettoyement de la ville, Toutounet, lutte anti-tags...), entretien, développement durable, mobilier urbain, fonctionnement du service... Résultats en septembre. ■



Michel RINGRESSI

Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme, des travaux, de l'environnement, et de la circulation

Votre élu prend la parole

V.M. : Que pouvez-vous dire des agents du service environnement ?

M.R. : Volontaires et motivés, ils ont, par exemple, tout de suite répondu positivement à l'idée d'installer toutes les jardinières en une nuit. De quoi être fier d'une équipe au service de sa ville.

V.M. : Quels sont vos projets en terme de développement durable ?

M.R. : L'an prochain, nous avons pour objectif d'instaurer une gestion raisonnée de la tonte. Les surfaces engazonnées seront entretenues en fonction de leur utilisation. Les fréquences seront donc modifiées et différentes selon les espaces à entretenir. Par ailleurs, nous avons prévu une prairie composée d'un mélange de fleurs des champs. Sa mise en œuvre se fera à l'automne à côté du Grand Cerf. Sa floraison viendra à maturité au printemps. La prairie a l'avantage d'être peu consommatrice d'eau et tend à favoriser la biodiversité. Elle contient des plantes vivaces qui refleurissent plusieurs années et qui ne nécessitent pas d'entretien.

Retour sur la Fête Communale



Retrouvez toutes
les **PHOTOS**
et les **VIDÉOS**
des 8 et 9 mai sur
www.vaujourn.fr

Le repas des seniors du 8 mai a fait carton plein à la MTL. Repas et ambiance musicale ont permis aux personnes de 65 ans et plus de passer un agréable moment et de danser sur les airs qu'ils aiment tant. Le gala des associations a attiré plus de 500 personnes venues applaudir K'danse, le judo, le twirling, la gymnastique sportive, la gymnastique volontaire et le karaté. Suivie du feu d'artifice, la retraite aux flambeaux a sillonné la ville et illuminé les rues de ses 400 lampions. Le défilé du dimanche a, quant à lui et pour la première fois de son histoire, constitué un cortège de 850 participants sans compter le public. Au total, ce sont 23 associations et 5 groupes musicaux qui ont défilé dans les rues de Vaujours, mêlant ambiance festive, musique et confettis. Un grand merci à toutes les associations, aux agents de la ville et aux bénévoles sans qui la Fête Communale ne serait pas ce qu'elle est. ■



2^{ème} édition

Foulées Valjoviennes

Pour la deuxième édition des Foulées Valjoviennes, la ville a modifié un petit peu le parcours mais le principe reste le même : courir pour le plaisir. Ce dimanche 26 septembre, deux départs sont prévus pour deux parcours de distance différente dans les rues de Vaujours, à partir de l'avenue de l'Europe. A 10h, les sportifs s'élanceront pour une course de 5 km alors qu'à 10h30, les coureurs parcourront 10 km. L'ensemble des coureurs a rendez-vous à 8h30 au complexe sportif.

La course est ouverte à tous, licenciés ou non, tous âges confondus, à partir de 15 ans.

Un classement sera effectué selon les catégories suivantes : cadet, junior, vétéran, senior. Et ce ne sont pas moins de douze récompenses qui seront remises en fin de course. En outre, chaque participant recevra un tee-shirt en cadeau.

Les non licenciés devront fournir un certificat médical et les mineurs devront présenter une autorisation parentale.

La participation est de 5 € en pré-inscription et de 10 € pour les inscriptions sur place le jour de la course.

Le parcours détaillé et le règlement complet sont disponibles au service des associations à la Maison du Temps Libre - 78, rue de Meaux.

Un appel à candidatures pour les signaleurs est lancé. Se renseigner au service associations. Le permis B est indispensable.

2^{èmes} Foulées Valjoviennes

Dimanche 26 septembre

10h - Avenue de l'Europe

5 € (pré-inscription)

ou 10 € (inscription

sur place)

Renseignements

au service des associations :

MTL

78, rue de Meaux

06 46 32 38 77 ■



Foulées valjoviennes - BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à la Maison du Temps Libre - Service des Associations - MTL - 78, rue de Meaux accompagné de votre règlement avant le 24 septembre 2010 ou, sur place, le 26 septembre.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone (obligatoire) : Email :

Date de naissance :/...../19.....

N° de licence : Nom du club :

Date et signature (obligatoire) :

Pour les mineurs : J'autorise mon fils, ma fille, (nom, prénom)

à participer à la course de Vaujours sous mon entière responsabilité.

Date et signature des parents en mentionnant "lu et approuvé" :

Ne pas remplir
N° de dossard :

Paiement :

Catégorie :

Les RDV d'été de la bibliothèque

■ « Herbière d'histoires - des lectures au Parc » :

Les bibliothécaires se déplaceront au square Alexandre Boucher et au Parc de la Poudrerie les jeudis du mois d'août de 16h à 17h afin de raconter des histoires.

Jeudis 5 et 12 août au parc Alexandre Boucher

**Jeudis 19 et 26 août au parc de la Poudrerie (côté Bd J. Amyot).
Pour les enfants jusqu'à 8 ans.**

■ Atelier multimédia :

En direction des adultes et des adolescents, ces ateliers autour de Gimp et de Picasa (logiciels de retouche photos libres de droits et gratuits) permettent de se familiariser avec la retouche d'images et de photos. Ateliers sur inscription à partir du 15 juin à la bibliothèque. Places limitées.

Atelier Gimp (sous réserve du rétablissement de la connexion Internet)

- pour les adultes : samedi 10 juillet de 9h30 à 11h30

- pour les ados (à partir de 14 ans) : jeudi 22 juillet de 14h à 16h.

Atelier Picasa :

- pour les adultes : jeudi 19 août de 14h à 16h et vendredi 20 août de 9h30 à 11h30.

- pour les ados (à partir de 14 ans) : jeudi 26 août de 14h à 16h et vendredi 27 août de 9h30 à 11h30.

■ **Les « rendez-vous contes » du mercredi** : Mercredis matins de 10h45 à 11h30 à la bibliothèque - Entrée libre (agrémentés de découvertes de sites internet pour les plus jeunes).

Renseignements : 01 49 63 39 13

Une scène

au Conservatoire

Dès la rentrée de septembre, le Conservatoire sera un véritable lieu de spectacle. Jusqu'à maintenant lieu d'enseignement de la musique et de la danse, le Conservatoire sera bientôt doté d'une scène à demeure avec une jauge qui pourra accueillir jusqu'à 150 personnes dans le public.

Auditions ou autres représentations seront données dans de meilleures conditions.

Avec cette nouvelle scène, le service culturel comptera trois lieux de spectacle : le Conservatoire, la MTL (public de 250 personnes) et le Complexe Sportif (public de 700 personnes). ■

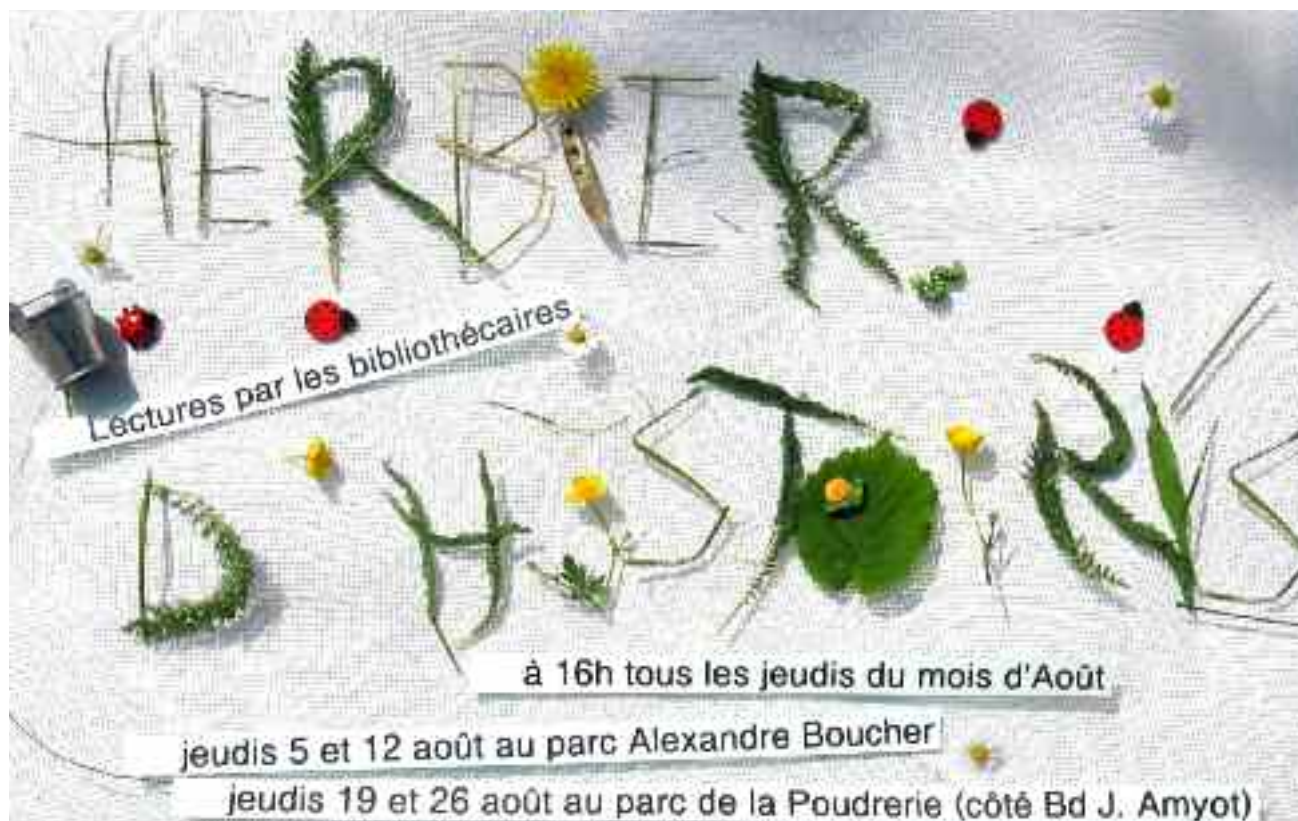
Horaires d'été de la bibliothèque (3/07 au 4/09) :

Mardi : 13h45 - 17h30

Mercredi : 10h - 12h et 13h45 - 17h30

Vendredi : 13h45 - 17h30

Samedi : 10h - 12h et 13h45 - 17h30 ■



Claudine POLIPOWSKI

Présidente de l'Association Familiale

Valjovienne depuis 1978, Claudine Polipowski est connue pour son implication au sein de l'Association Familiale dont elle est la présidente, mais aussi pour sa présence lors des manifestations communales.

A 59 ans, mariée, mère de deux enfants, grand-mère accomplie et bientôt à la retraite, Claudine Polipowski est présidente de l'Association Familiale depuis 2001. Dévouée à 200%, elle s'est intéressée à la vie associative quand son plus jeune enfant a commencé la gymnastique dans le club de Vaujours. Très rapidement intégrée au bureau de celui-ci, elle a, par la suite, pris la présidence de l'Association Familiale, succédant à Mme Guillaume et Mme Talbi, soutenue par une équipe dévouée.

Claudine est altruiste et constamment animée par l'envie d'aider son prochain. Son mari, retraité, est mis à contribution et participe aux activités de l'association le mercredi en début d'après-midi. Téléthon, Fête Communale, Forum des Associations, galas, concerts, sont autant d'événements auxquels Claudine Polipowski apporte soutien et aide. Sa joie, sa bonne humeur et sa générosité sont à chaque fois les bienvenues dans les manifestations valjoviennes. La ville a besoin de personnes qui aiment leur ville et qui font tout pour qu'elle soit animée. Mme Polipowski en est l'illustration même.

Si vous lui demandez les actions dont elle est le plus fière, elle répondra que les sorties au cinéma instaurées récemment pour les adhérents de l'Association Familiale et les cours de soutien ou les activités au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de Vaujours sont une grande réussite.

“ J'aimerais bien faire partie du Conseil des Sages ”

Encore en poste au sein de la direction des ressources humaines de la société où elle travaille depuis le début de sa vie professionnelle, elle consacre déjà beaucoup de son temps libre à l'Association Familiale. Qu'en sera-t-il alors quand elle sera à la retraite ? Tout porte à croire qu'elle développera encore ses interventions au sein de la ville. Le choix et les achats de Noël pour les adhérents de l'Association Familiale, par exemple, prennent un temps fou chaque année en terme d'organisation. Ils pourront dorénavant être préparés plus en amont.

Parallèlement à ses actions au sein de l'Association Familiale, Claudine est adhérente au Club de l'Age d'Or de Mme Bocage et a intégré le conseil d'administration du CCAS en 2008. Elle est également toujours de la partie quand il s'agit d'aider le club de gymnastique. ■



Claudine POLIPOWSKI
Présidente de l'Association Familiale

V.M. : Quel est le rôle de l'Association Familiale ?

C.P. : Cette association a un rôle social et vient en aide aux familles : soutien scolaire, aide financière, aide à la démarche (administrative ou autre), alphabétisation. On propose aussi un Noël à tous les enfants adhérents et on développe les sorties.

V.M. : Dans quelques temps, vous serez une toute jeune retraitée, quels sont vos projets ?

C.P. : J'aimerais tout d'abord développer les sorties sur Paris au sein de l'Association Familiale et perpétuer les sorties cinéma qui ont bien marché cette année. J'aimerais instaurer un soutien scolaire personnalisé à chaque enfant qui en a besoin. Certains méritent une attention un peu plus particulière.

A côté de cela, j'aimerais bien faire partie du Conseil des Sages, pourquoi pas, et aider au sein des écoles ou ailleurs.



1.2.3.4.5.6. Première édition de la Semaine de la Jeunesse

Cette année, la Municipalité a voulu innover en proposant toute une semaine dédiée aux jeunes. Carton plein pour cette première édition qui a rassemblé près de 800 personnes.

Au programme de ces festivités : initiation et démonstration de hip-hop par des champions reconnus au complexe sportif, tournois sportifs au Parc Alexandre Boucher, concerts privés et séances de dédicaces de Joyce Jonathan et Tom Frager à la Maison du Temps Libre, concert reggae au complexe et cinéma de plein air au Parc Alexandre Boucher.

Un tee-shirt a été remis à tous les participants.

Devant un tel succès, le service jeunesse réfléchit d'ores et déjà à l'édition 2011.





7.8.9.10.11. Fête de la Musique

Cette année, la Fête de la Musique de Vaujours avait pour objectif de satisfaire tous les goûts musicaux, aux quatre coins de la ville. Ainsi, tous les styles, ou presque, ont été joués en ce lundi 21 juin : audition des élèves et salsa au conservatoire, jazz sur le parvis du collège Henri IV et sur l'esplanade du complexe sportif, variété française sur les parkings du Relais de Vaujours et du Terroir du Portugal, musique africaine, pop rock et variété française au Parc Alexandre Boucher. C'est nombreux que le public s'est déplacé, notamment au parc, où les concerts ont duré jusqu'après minuit.

12. Médailles du travail

Le secteur inter-génération du CCAS a organisé le samedi 1^{er} mai la cérémonie de remise des diplômes de la Médaille d'Honneur du Travail. 21 récipiendaires ont été reçus à la MTL et ont été récompensés pour leurs nombreuses années de travail. Les diplômes de la Médaille d'Honneur du Travail, accompagnés d'un brin de muguet, ont été remis par les élus : Dominique Bailly, Maire de Vaujours, Président du CCAS, Daniel Borgeot, Maire-Adjoint chargé de l'Action Sociale, vice-président du CCAS et toute l'équipe municipale.

13. Parcours poétique à la bibliothèque

La bibliothèque de Vaujours a accueilli l'exposition " Parcours poétique : petits mystères et boules de gomme " du 17 au 29 mai. Cette exposition, réalisée par Elisabeth Devos, artiste plasticienne, avait pour but d'initier les enfants de 18 mois à 6 ans aux jeux de mains et à découvrir la poésie et les comptines. 7 classes de maternelle, 2 groupes de crèche, 2 classes de CP et 2 rendez-vous contes avec le public ont fait découvrir aux enfants les doux plaisirs de la poésie.

14. Exposition de Michel Toyer

Le 6 Mai 2010 à 19h00, 40 personnes se sont retrouvées au vernissage de l'exposition à la MTL. Cette exposition était entièrement consacrée à Michel Toyer, peintre impressionniste représentant essentiellement des paysages. Ces tableaux ainsi que 6 esquisses étaient exposés jusqu'au 21 mai. Certaines toiles et livres étaient en vente. Le peintre, présent, a pu commenter ses œuvres.



15



16



17



18

15.16.17.18. Cérémonies commémoratives

Vaujours célèbre chaque année 8 cérémonies patriotiques. Ces cérémonies consistent à rendre hommage aux soldats morts et à commémorer de grands événements. Le 25 avril fut la journée du souvenir des déportés, le 8 Mai, la commémoration de la Victoire en 1945, le 8 juin, la journée d'hommage aux morts pour la France en Indochine et le 18 juin, l'anniversaire de l'appel du Général de Gaulle en 1940. Cette cérémonie a été célébrée devant la nouvelle stèle érigée au square du 18 juin. A chaque commémoration, une gerbe est déposée au Monument aux Morts et le Président des Anciens Combattants prononce un discours suivi de l'allocution de M. le Maire.

19. Initiation manga à la bibliothèque

C'est une vingtaine de jeunes lecteurs, âgés de 9 à 14 ans, qui se sont retrouvés samedi 5 Juin de 15h30 à 18h à la bibliothèque. Celle-ci avait organisé un rendez-vous lecture sur le thème du manga. Deux bibliothécaires ont présenté des nouveaux mangas. Un intervenant étudiant de l'école de dessin EURASIAM leur a également présenté les différents styles de mangas et les a initiés aux dessins mangas.

20. Exposition historique du Raincy

Lundi 7 juin a eu lieu le vernissage de l'exposition du Raincy où 50 personnes étaient présentes. Animée et commentée par l'association historique du Raincy, l'exposition s'est déroulée du 7 au 14 juin, à la MTL. Elle était composée d'une centaine de panneaux divisés en 3 parties : 1910, la belle époque, 100 ans passés dans notre région et les activités de l'association. Une classe de l'école Jules Ferry a visité l'exposition.

21. Course cycliste nocturne

Une grande course cycliste nocturne fut organisée samedi 12 juin. Cette course a rassemblé 75 cyclistes qui se sont disputés les premières places pendant 1h30. Il y avait 4 catégories. Les élus - Mme Chevillard, M. Ringressi, M. Goldstein, M. Lemasson - étaient présents pour remettre les récompenses.



19



20



21



22. Gala de danse

Le traditionnel Gala de danse de Vaujours s'est déroulé le dimanche 13 juin au Complexe Sportif ROGER GROSMOIRE sur le thème du tour du Monde. Durant 2h30, de nombreuses danseuses âgées de 5 à 18 ans ont montré leur talent, encouragées par les applaudissements et les regards émerveillés des 500 spectateurs présents.

Costumées, les danseuses ont représenté différents grands pays comme le Brésil ou bien l'Égypte sous la direction de leurs professeurs.



23. Repas de quartier

A l'initiative des riverains de la rue Rabelais (photo ci-contre), il y a quelques années, les repas de quartier font désormais de plus en plus adeptes. Cette année, 15 rues ont joué le jeu d'installer tables et chaises dans la rue ou chez l'un des riverains. L'ambiance y était conviviale et très agréable.



24. Ouverture du magasin de jeux vidéo

Vendredi 11 Juin a été célébrée l'ouverture d'un nouveau magasin de jeux vidéo dans Vaujours, en présence de M. le Maire, Dominique BAILLY et du 6^{ème} Adjoint chargé du développement de la vie économique, de l'emploi et du commerce, Claude LEMASSON. Ouvert depuis le 25 Mai, le magasin offre une grande mixité de jeux vidéo neufs et d'occasion et rachète jeux et consoles. Jeuxvideo.fr ouvre ses portes du lundi au samedi, de 10h à 19h et se situe au 77, rue de Meaux.



25. Plantations de nuit

C'est dans la nuit du 3 au 4 juin, à partir de 20h, que le service environnement au complet a procédé à l'installation de toutes les jardinières dans la ville. L'idée était de fleurir la ville en une nuit et de créer la surprise le lendemain matin.

Séance du 19 mai 2010

Dans un souci de transparence, la Municipalité a souhaité retranscrire, en résumé, les séances des conseils municipaux. De quoi se tenir informé des décisions prises pour la commune.

■ ARRÊT DU COMPTE DE GESTION – BUDGET COMMUNAL 2009

Il est proposé d'arrêter ledit compte comme suit :

	Investiss.	Fonctionn.	I + F
Dépenses (A)	9 978 417,21 €	3 570 824,43 €	13 549 241,64 €
Recettes (B)	10 983 671,98 €	2 669 341,17 €	13 653 013,15 €
Résultat de clôture (B-A)	1 005 254,77 €	-901 483,26 €	103 771,51 €
Excédents reporté 2009	420 735,05 €	523 754,78 €	
Résul. définitif (dont excédents reportés)	1 005 254,77 €	-480 748,21 €	524 506,56 €

La présente délibération est adoptée à 21 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (Mme LE PODER, Mme SIMMER, M. GUILLARD, M.GARDET, M.GARNIER, Mme DAENEN, M.DA SILVA et M.COSTE.)

■ ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009- BUDGET COMMUNAL

Le budget 2009 a dégagé un résultat décomposé comme suit :

- Déficit d'investissement : - 480 748,21 €

- Excédent de fonctionnement : 1 005 254,77 €

Soit un résultat excédentaire de clôture 2009 de 524 506,56 €

- Restes à réaliser Dépenses : 895 442,39 €

- Restes à réaliser Recettes : 598 022,60 €

Subvention d'investissement pour le gymnase, le centre aéré Chanteflandre émanant de la Région d'IDF et de la CAF.

La présente délibération est adoptée à 20 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (Mme LE PODER, Mme SIMMER, M. GUILLARD, M.GARDET, M.GARNIER, Mme DAENEN, M.DA SILVA et M.COSTE)

■ AFFECTATION DU RESULTAT 2009 SUR LE BUDGET PRIMITIF 2010 DE LA COMMUNE

Le budget 2009 a dégagé un résultat décomposé comme suit :

- Déficit d'investissement : - 480 748,21 €

- Excédent de fonctionnement : 1 005 254,7 €

Soit un résultat excédentaire de clôture 2009 de 524 506,56 €

La présente délibération est adoptée à 25 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Mme LE PODER, Mme SIMMER, M. GUILLARD, M.GARDET)

■ DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET COMMUNAL 2010

Il est proposé de délibérer sur un ajustement des crédits de 2010 du budget principal de la commune en raison de la création du compte 7318 « Autres impôts locaux ou assimilés ». Pour la section investissement, il y a lieu de réajuster les crédits de 47 147,20 €. Il y a lieu d'abonder le chapitre 10 (dotation fonds divers réserves) et de diminuer le chapitre 16 : emprunts.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

■ AUTORISATION D'OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE

Une ligne de trésorerie est un outil indispensable dans une

gestion moderne pour être réactif aux variations du niveau de la trésorerie. De plus, les collectivités territoriales percevront une compensation relais au titre de 2010 (réforme de la TP). La ville de Vaujours percevra 7 241 538 € : de janvier à juillet 2010 / versement mensuel de 364 724,25 € et de août à décembre 2010 / versement mensuel de 842 198,75 €. Cette modalité de versement engendre un manque de trésorerie de 1 671 160,75 € pour janvier-juillet. Le Conseil Municipal est invité à autoriser le Maire à consulter les établissements de crédit, à signer la convention et à fixer le montant maximal de cette ouverture de ligne de trésorerie à 600 000 €. Le Maire sera aussi autorisé à procéder sans autre délibération aux opérations prévues contractuellement.

La présente délibération est adoptée à 25 voix POUR et 3 CONTRE (M.GARNIER, Mme DAENEN, M.DA SILVA) et 1 ABSTENTION (M. COSTE)

■ ARRÊT DU COMPTE DE GESTION – BUDGET ASSAINISSEMENT 2009

Il est proposé d'arrêter le compte de gestion 2009 « assainissement » comme suit :

	Investiss.	Fonctionn.	I + F
Dépenses (A)	215 968,11 €	123 546,86 €	339 514,97 €
Recettes (B)	166 847,27 €	104 752,75 €	271 600,02 €
Résultat de clôture (B-A)	-49 120,84 €	-18 794,11 €	-67 914,95 €
Excédents reporté 2008	47 712,88 €	70 037,32 €	117 750,20 €
Résul. définitif (dont excédents reportés)	-1 407,96 €	51 243,21 €	49 835,25 €

La présente délibération est adoptée à 21 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (Mme LE PODER, Mme SIMMER, M. GUILLARD, M.GARDET, M.GARNIER, Mme DAENEN, M.DA SILVA et M.COSTE)

■ ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009- BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget 2009 a dégagé un résultat décomposé comme suit :

- Excédent d'investissement : 51 243,21 €

- Déficit d'exploitation : 1 407,96 €

Soit un résultat excédentaire de clôture 2009 de 49 835,25 €.

Il n'y a pas de reste à réaliser au titre de l'année 2009 à la section d'investissement.

La présente délibération est adoptée à 20 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (Mme LE PODER, Mme SIMMER, M. GUILLARD, M.GARDET, M.GARNIER, Mme DAENEN, M.DA SILVA et M.COSTE).

■ AFFECTATION DU RESULTAT 2009 SUR LE BUDGET PRIMITIF 2010 – ASSAINISSEMENT

Le budget 2009 a dégagé un résultat décomposé comme suit :

- Excédent d'investissement : 51 243,21 €

- Déficit d'exploitation : - 1 407,96 €

Soit un résultat excédentaire de clôture 2009 de 49 835,25 €

La présente délibération est adoptée à 24 voix POUR et 5 ABSTENTIONS (Mme LE PODER, Mme SIMMER, M. GUILLARD, M.GARDET, M.COSTE)

■ DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ASSAINISSEMENT 2010

Il est proposé de délibérer sur un ajustement des crédits de 2010 du budget assainissement en raison de la modification du résultat dégagé sur l'année 2009 : pour la section investissement, il y a lieu de réajuster les crédits à hauteur de 267.73 €.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

■ RÉMUNÉRATION DES AGENTS TITULAIRES, STAGIAIRES ET NON TITULAIRES DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE A (H1N1)

La commune procédera au paiement des agents communaux selon les conditions citées lors de la séance, en fonction des heures de présence effective à ces permanences, puis établira un titre de recette à l'encontre de la Préfecture pour toutes les heures accomplies au sein du centre de vaccination.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

■ TARIFS DES PRESTATIONS PERISCOLAIRES

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2010/2011
RESTAURATION SCOLAIRE prix du repas/enfant/jour	3,28 €	3,32 €
ETUDES DIRIGÉES : participation mensuelle par enfant Participation proratisée	33,19 €	33,62 €
ACCUEIL PERISCOLAIRE : par enfant et par jour :		
- matin	1,76 €	1,78 €
- soir	3,37 €	3,41 €
- soir après étude	1,35 €	1,37 €
- journée complète	4,74 €	4,80 €
CENTRE CHANTEFLANDRE par jour et par enfant + prix du repas	5,50 €	5,57 €
CENTRE JALUPATES par jour et par enfant + prix du repas (identique à celui de la restau. scol.)	7,45 €	7,55 €

La présente délibération est adoptée à 25 voix POUR 3 ABSTENTIONS (M.GARNIER, Mme DAENEN, M. DA SILVA) et 1 CONTRE (M. COSTE).

■ PRIX DES REPAS POUR LES ADULTES

Il convient aussi d'augmenter le prix du repas pour adultes de 1,3% selon l'indice INSEE (de 4,15 € à 4,20 €)

La présente délibération est adoptée à 25 voix, POUR 3 ABSTENTIONS (M.GARNIER, Mme DAENEN, M.DA SILVA) et 1 CONTRE (M. COSTE).

■ PARTICIPATION DE LA VILLE AUX CHARGES DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT

La commune est tenue de prendre en charge les dépenses de fonctionnement au prorata des élèves du primaire domiciliés dans la commune et ce, au coût moyen d'un élève des classes de même nature de l'école publique qu'elle gère. Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le montant de la participation annuelle de la commune (839 €) par enfant du primaire domicilié à Vaujourns et scolarisé à Fénelon.

La présente délibération est adoptée à 22 voix POUR 7 ABSTENTIONS (Mme LE PODER, Mme SIMMER, M. GUILLARD, M.GARDET M.GARNIER, Mme DAENEN, M.DA SILVA).

■ PASSAGE A LA POST FACTURATION DES ACTIVITES PERISCOLAIRES, DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES CENTRES DE LOISIRS

Les prestations réalisées au cours du mois seront à payer le mois

suivant en fonction des présences des enfants. Différents modes de paiement seront proposés : prélèvement automatique, paiement par carte bleue, par chèque et en espèce. Une régie unique sera mise en place pour le paiement de toutes les prestations.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité

■ MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Suite au passage à la post-facturation, le règlement intérieur a été modifié concernant les modes de règlement.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité

■ ALLOCATIONS FORFAITAIRES POUR LES ELEVES DES ECOLES DE LA VILLE

	Année scolaire 2009/2010	Année scolaire 2010/2011
ACQUISITION DE LIVRES DE PRIX : par enfant des classes maternelles et primaires	7,79 €	7,89 €
FOURNITURES SCOLAIRES ET FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT : par enfant des classes maternelles par enfant des classes de primaires par enfant des classes de RASED	33,85 € 34,55 € 30,30 €	34,29 € 35 € 30,69 €
TRANSPORT des SORTIES PERISCOLAIRES : par classe en maternelle par classe en primaire	600,23 € 265,18 €	640 € 640 €
DICTIONNAIRE offert à chaque enfant admis au Collège	-	20 €

La présente délibération est adoptée à 26 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (M.GARNIER, Mme DAENEN, M.DA SILVA).

■ SUBVENTIONS AUX COOPERATIVES DES ECOLES DE LA VILLE

La présente délibération est adoptée à 26 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (M.GARNIER, Mme DAENEN, M.DA SILVA).

■ ACQUISITION À L'AMIABLE DE BIENS APPARTENANT À M ET MME FERREIRA-RUI, SIS 38/40 RUE DE MEAUX À VAUJOURS, LOTS N°8-14 ET 22.

La présente délibération est adoptée à 26 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (M.GARNIER, Mme DAENEN, M.DA SILVA).

■ TARIFICATION DU CONCERT REGGAE ORGANISÉ DURANT LA SEMAINE DE LA JEUNESSE DU 21 AU 25 JUIN 2010

- Moins de 25 ans : 5 € / 26 ans et plus : 10 €.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité

■ CREATION DE POSTE

Dans le cadre de la réorganisation des services, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe. La présente délibération est adoptée à 26 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (M.GARNIER, Mme DAENEN, M.DA SILVA).

■ MODIFICATION DES STATUTS LA SAIEM DE VAUJOURS

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver les statuts modifiés de la SAIEM DE VAUJOURS

La présente délibération est adoptée à 25 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (M.GARNIER, Mme DAENEN, M.DA SILVA et M.COSTE).

Préservons notre ville

l'avant-projet de centre commercial

M. le Maire a suspendu la séance du conseil municipal réuni le 8 avril dernier pour permettre la présentation, par les promoteurs, d'un avant-projet de création, au 198, rue de Meaux, d'une surface commerciale alimentaire sur l'emplacement de la société "SUN CHEMICAL" joint à un terrain appartenant à la ville.

L'idée séduit car ce pôle desservirait environ 200 foyers voisins tout en revalorisant les biens immobiliers du secteur souffrant de la proximité des usines "Placoplâtre" et des nuisances émanant de la voie rapide.

Ce commerce couvrirait 4 500 m² (dont un magasin de 2 200 m², une galerie marchande de 8 boutiques, 220 places de stationnement et une station d'essence) et serait inséré entre deux écoles : "Paul Bert" (déjà attenante à une scierie !) et "Les Marlières". *Est-ce bien judicieux ?* La présence d'hydrocarbures près des deux groupes scolaires serait une source de nuisances et de risques.

L'entrée s'effectuerait rue de Meaux, or la circulation est déjà dense à certaines heures de la journée : *quel circuit devraient emprunter les camions de livraison et les voitures des clients arrivant de l'Est de la ville pour y accéder ?* Les cars scolaires emmenant les enfants de ces écoles doivent passer par Tremblay lorsqu'il leur faut reprendre la rue de Meaux en sens inverse. L'étude de cet avant-projet devrait être intégrée dans celle du plan local d'urbanisme (PLU) et du plan de circulation de la ville afin de donner une chance plus grande à la création d'un rond-point sur la voie rapide.

Les risques de nuisance dus aux déchets provenant de ces magasins seraient réels, sauf si les bac à ordures étaient rendus hermétiques et totalement enfouis, comme il en existe ailleurs.

L'espace occupé par "SUN CHEMICAL" serait réservé à des parkings bitumés : *où l'eau de pluie s'écoulerait-elle en cas de gros orage ? Les canalisations de la rue de Meaux seraient-elles suffisantes ?* La récupération des eaux pluviales doit être étudiée.

Les commerçants actuels, les épiciers particulièrement, ne risqueraient-ils pas de souffrir de la création de cette surface ? Cela nous paraît indispensable d'intégrer leur activités à l'ensemble.

Nous ne nous pas opposés à l'étude de cet avant-projet sous réserve qu'elle intègre à tous les paramètres qui précèdent auxquels soit s'ajouter une étude de marché garantissant le succès de l'opération : rien ne serait plus désolant en effet qu'une friche commerciale succède à une friche industrielle.

G. GUILLARD, A. GARDET, G. LEPODER, C. SIMMER

Vaujours en marche

Lors d'une séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire a annoncé qu'un bureau d'études avait été choisi et mandaté pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU est un document politique essentiel qui exprime à travers un projet le choix d'une municipalité sur l'évolution de sa commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme pour les 10 à 20 ans à venir.

Sa mise en œuvre passe par différentes étapes impératives dont :

- Le diagnostic pour repérer, entre autres, les atouts et les difficultés urbaines d'aujourd'hui
- Le projet d'aménagement et de développement durable pour définir les orientations et projets qui doivent en découler.

Or sans attendre les résultats, pourtant essentiels, du bureau d'étude missionné pour 82 661 € trois projets fort avancés et sans apparente cohérence ont été présentés aux conseillers municipaux :

- Un ensemble de logements sociaux isolés en face du cimetière ;
- Un centre commercial Casino à la place de Sun-Chemical avec son parking entre deux écoles, (plus question d'envisager à cet endroit une liaison nord-sud de Vaujours historiquement divisés par le N3) ;
- Un nouveau quartier "centre ville" derrière la Mairie sur d'anciennes carrières qui regrouperait 400 logements (1 000 nouveaux habitants) bizarrement connectés avec un rond-point sur la RN3 à une future zone d'activités de Livry-Gargan voisine.

Sans parler des dépenses que tout cela engendrera, se laisser tromper par des discours d'urgence risque de gâcher irréversiblement les atouts de notre commune.

Agir de la sorte ne va pas dans le sens de définir un cadre de vie maîtrisé et non subi.

Diriger c'est prévoir.

Les projets urbains d'aujourd'hui définissent l'environnement de nos enfants demain.

Christine DAENEN, José DA SILVA, Marc GARNIER

Vaujours solidaire 2008

Grâce aux associations, la fête de Vaujours et son défilé de chars ont été un succès. Il est dommage que les lourdeurs administratives aient entraîné un retard dans le versement des subventions pour le défilé votées en conseil municipal.

Le bilan qu'elles font sur l'année écoulée montre un manque de créneaux horaires de salle, un manque de communications le plus souvent tardives. On peut toujours espérer avoir enfin un calendrier des différentes manifestations et des conseils municipaux dès que la Mairie connaîtra les dates.

En attendant la rentrée, je vous souhaite de bonnes vacances.

www.vaujours-solidaire.com

Yann COSTE

Pharmacie de garde

Pharmacie DARGENT

Ouverte tous les dimanches de 9h à 20h
et jours fériés

21, avenue de la Gare - Villepinte
Tél. : 01 48 61 59 99

Pharmacie de garde la plus proche : 3915
(0,15 € TTC/min)

Etat civil

Naissances : BIA Tiago, CREQUIGNE Eythan, FONSECA MARTINS Alicya, GROLLEAU Fabio, JESSIN Mathéo, KADI Atila, LANZI Mya, LEFEBVRE Garion, LINGUY Insiya, LOSTETTER Mathis, PALERME – EULALIE Camille, PALERME – EULALIE Fabien, PIMENTA Jessica, SALADE Jiani, TARIN Ethan, TIAN TI Rayan

Mariages : BOUILLE Audrey et FERNANDES David, CHARAIX Julie et PECHON Yannick, LEMAIRE Anne et MAINGUY Eric, DING Alice et LY Anh

Décès : BARRE Jeanne Veuve BAILLY, FAROUX Jeanne Veuve VAN BAELEN, Gérard SCHUK, Jean MURACCIOLE, Simonne BERTEAU Epouse LOUCHE

Infos hors commune

Planète Pilote : Le musée de l'Air et de l'Espace du Bourget présente la plus belle collection au monde de machines volantes, prototypes, avions mythiques d'hier et d'aujourd'hui : Concorde, Dakota, Mirage, Boeing 747, fusées, Ariane, engins spatiaux... plus de 350 machines de rêve toutes authentiques à découvrir sur 53 000m². En permettant au public d'accéder gratuitement au musée, la fréquentation a augmenté passant de 185 000 visiteurs en 2006 à 260 000 visiteurs en 2009. Après avoir conquis un nouveau public, le musée a ouvert en Juin 2010 un nouvel espace, « PLANETE PILOTE » : une animation unique sur plus de 1000m² qui accueille les enfants de 6 à 12 ans. Cet espace permet de donner au jeune public une meilleure compréhension de l'Air et de l'Espace et éveillera la curiosité des enfants. ■

GDSA : La ville compte de nombreux parcs et espaces naturels. Par leur biodiversité, ces espaces naturels participent favorablement à la sauvegarde de l'abeille « espèce protégée », à la pollinisation de toutes fleurs et apportent les ressources nécessaires à la survie des colonies d'abeilles.

Certaines communes comptent de nombreux apiculteurs contraints de se diriger vers des structures apicoles d'autres départements pour le suivi sanitaire de leurs ruchers, faute de posséder dans leur département un GDSA. A présent, le GDSA est créé. Il se nomme GDSA 93 et 95. Tout apiculteur, qu'il soit apiculteur de loisir, pluriactif ou professionnel, peut désormais, s'il le désire, adhérer à son GDSA, dont la mission est le suivi sanitaire, le conseil dans la conduite de la prophylaxie apicole, la lutte efficace contre la mortalité des abeilles, soit par la fourniture de produits sanitaires apicoles, soit par d'autres moyens et mesures. ■

Permanences des élus

Dominique BAILLY,
Maire de Vaujours
Samedi de 8h30 à 11h30, sur RDV

Les élus sont à votre disposition du lundi au samedi sur rendez-vous, aux horaires d'ouverture de la Mairie.

Michel RINGRESSI
Maire adjoint chargé de l'urbanisme, travaux, environnement et circulation

Guiseppina DI MINO
Maire adjointe chargée des finances

Christelle MARTINEZ
Maire adjointe chargée de la jeunesse et des loisirs

Daniel BORGEO
Maire adjoint chargé de l'action sociale, de la santé, de l'inter-génération et des personnes à mobilité réduite

Yamina KOUADRIA
Maire adjointe chargée des affaires péri-scolaires, de la petite enfance et de l'enfance

Claude LEMASSON
Maire adjoint chargé du développement de la vie économique, de l'emploi et du commerce

Anne MODE
Maire adjointe chargée des affaires culturelles

Eric GOLDSTEIN
Maire adjoint chargé de la vie associative et Sports

Guy ISDANT
Conseiller municipal délégué aux anciens combattants

Patrice MARTIN
Conseiller municipal délégué aux fêtes et cérémonies

Tél. : 01 48 61 96 75

Permanence

2 assistantes sociales du Conseil Général vous reçoivent sur RDV à la MTL.
Téléphone : 01 43 32 55 55

Evénement à vaujours



Fête Nationale Mardi 13 juillet 2010

Ouverture du bal

A 21h au Parc de la Garenne - orchestré par un DJ (tous styles)

Retraite aux flambeaux - Départ à 22h30

Feu d'artifice

A 23h au Parc de la Garenne puis reprise du bal

**Restaurez-vous sur place ! Buvette conséquente
servant boissons, frites, merguez, saucisses...**

Renseignements : 01 48 60 96 93

